























Р3

Culture, loisirs et culte

Saillon Olympic



P 21

Environnement

Le 1<sup>er</sup> réseau de Suisse...



P 26-27

Du côté de l'école

Une course solidaire



### Sommaire



	Editorial	3			
100	Commune				
	La vie du conseil	5			
	Diverses actualités	8			
	Accueil des nouveaux citoyens	9			
	Comptes 2013 de la municipalité	10			
	Le service des ressources humaines se dévoile	11			
	Parking scénique - Location de places de parc	12			
	Notre jubilaire Joao Mendes	13			
	Propreté canine	14			
	Social				
	Une nurserie aux Tapagoilles	15			
	Mérites communaux 2013	16			
開催する	Nonagénaires 2014	17			
Culture, lo	pisirs et culte				
Lez'Arts su	r la Muraille, ça repart!	18			
Une tour à hirondelles au pied du bourg19					
Bénévoles	mobilisés	20			
Environne	ement				
1 <sup>er</sup> réseau a	1 <sup>er</sup> réseau agro-environnemental viticole de Suisse!				
Eau potabl	Eau potable23				
Du côté d	e l'école				
Billet du directeur24					
Une course solidaire					
Le monde fantastique des Héros Fourbus					
Pour le plaisir de lire					
Une visite au musée d'art et au musée de la nature					
<u>Dernière</u> j	page				
Sortia das		33			

### Saillon olympique



Les benjamins de la classe 1944 entourent notre doyen.

Saillon a ses habitudes. L'une, en particulier, la traditionnelle sortie des aînés n'est pas prête à disparaître de l'agenda communal. Une fois de plus, le 5 juin dernier, plus d'une centaine d'aînés chapeautés par notre doyen, Monsieur Henri Putallaz, 99 ans, ont répondu à l'invitation du conseil municipal.

Rassemblement à la place de Moilles, petit café en route, puis visite animée du musée olympique suivie d'un repas traditionnel vaudois au Chalet suisse dans le bois de Sauvabelin. Enfin, retour à Saillon avec arrêtdétente à Montreux.

Point de discours ennuyeux ; la journée se veut cordiale, détendue, empreinte de bonne humeur placée sous le signe de la simplicité. On sympathise, on se souvient, on se réjouit, on commente l'actualité saillonintze :

...le plus beau village de Suisse romande, certes, mais après ...

- la Fête de l'asperge qui a pu compter sur la présence de Miss Suisse romande
- les concours d'écriture et photos
- lez'arts sur la muraille
- le premier prix de notre fanfare La Grand Garde au défilé du festival d'Hérémence

#### et encore

- le 1<sup>er</sup> réseau agro-environnemental viticole de Suisse
- les comptes communaux, bourgeoisiaux
- la rénovation de la maison Stella
- le départ à la retraite de notre directeur des écoles, M. Jean-Marc Briguet

Bref, on prend le temps d'échanger, de partager ses points de vue sur des sujets plus ou moins graves, tous importants dans la vie de notre beau village.

« Si quelqu'un me demandait la recette pour s'olympiser, je lui dirais : la première condition, c'est d'être joyeux. » Pierre de Coubertin

Alors, Saillon olympique!

Votre présidente, Alba Mesot



### La vie du conseil

Voici les principales décisions d'intérêt général et public des séances qui ont rassemblé notre conseil municipal de décembre 2013 à juin 2014. Durant cette période, le conseil ou une délégation du conseil s'est également réuni pour

- L'accueil des nouveaux citoyens, la promotion civique et la remise des mérites communaux : social à l'Association ABS et spécial au Ski-Club pour l'organisation de la course de Ste-Catherine (24 janvier)
- La réception des nonagénaires, Mesdames Marguerite Luisier et Georgette May (12 avril)
- L'assemblée de la Fondatrice du Foyer Les Collombeyres (15 avril)
- La journée portes ouvertes à la STAP (17 mai)
- L'assemblée constitutive du 1er réseau OQE suisse entièrement viticole ainsi qu'à la conférence de presse y relative (27 mai)
- Présentation du travail de diplôme de M. Samuel Lorétan, stagiaire MPC, portant sur la création d'une application Saillon pour smartphone (27 mai)
- Les assemblées générales de SEIC-Teledis SA (11 juin) ValEole (10 juin) Satom (12 juin)
- L'assemblée primaire du 10 juin pour l'approbation des comptes 2013 de la municipalité et du règlement municipal « Saillon Grand Cru »
- L'assemblée bourgeoisiale du 10 juin pour l'adoption des comptes 2013 de la bourgeoisie.

et aussi à l'occasion de nombreuses invitations reçues pour des manifestations, expositions ou autres réceptions.

### Administration générale

- Mise en place et suivi d'un système d'évaluation des collaborateurs (17 décembre, 14 janvier)
- Organisation des bureaux pour les votations fédérales et cantonales des 9 février et 18 mai 2014 (17 décembre, 8 avril)
- Décision de décerner un mérite communal spécial au Ski-Club Saillon pour l'organisation de la Course de la Sainte-Catherine et un mérite social à l'association des bénévoles ABS (14 janvier)
- Adjudications, dans le cadre de la rénovation de la maison Stella Helvetica, des travaux de peinture à l'entreprise Thierry Martinet à Ovronnaz, parquet à Christian Fagherazzi à Saxon (28 janvier) des travaux sanitaires et ventilation à Eddy Buchard SA à Saillon, escalier et garde-corps à Bitz et Savoye SA à Sion, agencements à Daniel Fournier Agencement SA à Martigny, électricité à Bridy-Cheseaux Sàrl à Saillon, solivage à H. Buchard SA à Martigny (25 février) de carrelage à Enzo Carrelage Sàrl à Saillon (11 mars)

#### Bureau communal Horaires d'été

Nos bureaux seront fermés du :

lundi 28 juillet 2014 à 07h30

au lundi 4 août 2014 à 07h30

L'équipe communale vous souhaite un excellent été.



- Validation de l'échelle des salaires 2014 des collaborateurs communaux (28 janvier)
- Planification des investissements 2014 (28 janvier)
- Adjudications, dans le cadre de l'aménagement de l'Espace Barbentane, des travaux de serrurerie à l'entreprise Yvon Bender et de parquets à l'entreprise Miguel Rebelo (11 février)
- Décision d'instaurer un système de piquet généralisé eau, STAP, STEP, Consortage d'irrigation, neige, gel ... (25 février)
- Décision de sanction dans le cadre de non dépôt de papiers (25 février, 29 avril)
- Analyse et approbation de directives complémentaires en lien avec la gestion des ressources humaines (25 mars)
- Planification et organisation d'un déplacement à Barbentane pour tous les collaborateurs communaux (8 avril)
- Décision d'engager Mme Georgina Morais de Oliveira Rodrigues en qualité de concierge auxiliaire à temps partiel (15 avril)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée primaire du 10 juin 2014 (13 mai)

### Sécurité publique

- Autorisation octroyée à la Boucherie Vouillamoz-Carron pour l'ouverture de leur commerce le dimanche matin de 08h00 à 11h00 (14 janvier)
- Autorisation octroyée au Tour cycliste Vallée d'Aoste-Savoie-Mont-Blanc pour emprunter les routes communales le 18 juillet 2014 (14 janvier)
- Autorisation octroyée au Vélo-Club Excelsior de Martigny pour emprunter les routes communales à l'occasion du 48ème prix des vins Henri Valloton, le 6 avril (28 janvier)
- Autorisation octroyée à la société de gym Bayart pour emprunter les routes communales lors du carnaval des enfants, le 1er mars et décision de mettre à disposition les salles de la protection civile et d'attribuer le concours de deux employés communaux pour assurer la sécurité routière (28 janvier)

- Prise de connaissance du rapport du coordinateur du Label Fiesta relatif au bal de la Ste-Catherine qui relève de l'excellente qualité de l'organisation (29 avril)

### **Enseignement et formation**

- Adjudications, dans le cadre de la rénovation du centre scolaire, de travaux d'électricité à l'entreprise Bridy/Ches. et d'échafaudages à l'entreprise Ardag SA (11 février)
- Prise de connaissance des différentes postulations en tant que directeur des écoles; décision de proposer M. Pierre-André Roduit à ce poste auprès du Service de l'enseignement du Canton du Valais (25 février) et prise de connaissance de la décision du Service de l'enseignement d'homologuer la nomination de M. Pierre-André Roduit (29 avril)
- Décision d'engager deux jeunes en formation pour des « jobs » d'été à la conciergerie du centre scolaire et de la crèche/UAPE (25 mars)
- Prise de connaissance du compte-rendu des visites annuelles de la commission d'apprentissage effectuées auprès des entreprises formatrices de notre commune (8 avril)

### Culture, loisirs et culte

- Analyse et approbation du budget 2014 de la Société de développement et de l'Office du tourisme (17 décembre)
- Prise de connaissance et validation du projet de la commission nature de créer un arboretum de poiriers anciens ainsi que la pose d'une tour à hirondelles en lien avec la place de parc de la crèche Les Tapagoilles (25 février)
- Analyse et approbation des comptes 2013 de la paroisse catholique présentant un excédent de charges de Fr. 13'534.20 (25 février)
- Adjudication de la fourniture et pose d'un agencement de cuisine pour l'appartement de la cure à Roccabois SA à Charrat (25 mars)
- Prise de connaissance du rapport annuel du Groupe de Spéléologie Rhodanien relatif à la cavité du Poteu (29 avril)
- Prise de connaissance des besoins exprimés par les sociétés locales dans le cadre du projet de construction d'une salle multifonction (13 mai)

### > La vie du conseil

### Prévoyance sociale

- Analyse et détermination sur différentes demandes d'aide sociale (17 décembre, 14, 28 janvier, 11, 25 février, 25 mars, 8 avril, 13 et 27 mai)
- Prise de connaissance des comptes d'ABS (Association des Bénévoles de Saillon) (25 mars)
- Décision, dans le cadre de l'ouverture à la rentrée 2014 d'une nurserie, de mettre au concours un poste d'éducateur-trice de l'enfance à 60% ainsi qu'un poste de stagiaire probatoire (8 avril)
- Analyse, des 43 postulations en tant qu'éducatrice de l'enfance et des 21 postulations en tant que stagiaire probatoire pour la nurserie les Tapagoilles (13 mai)
- Décision d'engager Mme Karen Héritier de Vétroz en tant que stagiaire probatoire au sein de la structure d'accueil des Tapagoilles (27 mai)

#### Trafic

- Décision de mandater le bureau Géo2rives à Riddes et Fully pour le projet de pavage de la rue des Mocatheys (11 février)
- Adjudication des travaux de génie civil pour l'aménagement de la route des Saute à DEC à Fully (25 mars)
- Adjudication des travaux complémentaires de génie civil du chemin de la Tour à Atra SA (25 mars)
- Adjudication, dans le cadre de la réalisation de la place de parc des Tapagoilles, à DEC à Fully (8 avril)
- Analyse et décision de compléter la signalisation en lien avec la Via Farinetta (8 avril)
- Décision, afin d'en améliorer la sécurité, de poser un lampadaire au passage piétons vers le Foyer Les Collombeyres (8 avril)
- Adjudication des travaux de réfection de la route des Prix à DEC à Fully (8 avril)
- Adjudications, dans le cadre du pavage de la ruelle des Mocatheys, des travaux de génie civil à Implenia SA, d'appareillage à Eddy Buchard SA (15 avril)
- Adjudication à la société Pittet-Chatelan SA de la pose d'enduits superficiels sur diverses routes agricoles (29 avril)

### Protection et aménagement de l'environnement

- Prise de connaissance du rapport de M. Charly Rey concernant suivi botanique du biotope de la Sarvaz (17 décembre)
- Autorisation octroyée à Jean Echenard Immobilier Sàrl pour la construction d'une habitation individuelle Aux Chiles (14 janvier)
- Autorisation octroyée à Mabillard Immobilier SA pour la transformation de combles au Bourg (28 janvier)
- Analyse et détermination sur différentes procédures de salubrité publique (28 janvier, 11, 25 mars, 15, 29 avril, 27 mai)
- Autorisation temporaire liée au chantier accordée aux Bains de Saillon SA pour l'installation de containers pour l'administration et la physiothérapie (11 février, 11 mars)
- Autorisations octroyées à Mme et M. Cataldi Maria et Giuseppe pour l'agrandissement de l'habitation existante et pose d'une cabane de jardin aux Proz Novex, à Mme et M. Vocat Valérie et Joël pour la modification du dossier autorisé de transformation et rénovation d'une grange à Derrière le Bourg (11 février)
- Autorisations octroyées à H+H Sion SA pour la construction d'un immeuble au Grand Clos, à Mme et M. Céline et Stéphane Délez pour l'aménagement d'une piscine et d'un enrochement Au Pont (25 février)
- Prise de connaissance de l'initiative de vignerons de réaliser un nettoyage du vignoble le 3 mars et décision d'évacuer les détritus récupérés par les soins de la commune (25 février)
- Autorisations octroyées à Mme et M. Martine et Vincent De Amicis pour la construction d'une habitation individuelle au Grand-Clos, à TM Design & Architecture pour l'agrandissement et la transformation d'une habitation existante au Grand-Clos, à M. Joseph Staiano pour la construction d'une cabane de jardin aux Devins, à Mme et M. Anna et Etienne Dayer pour la transformation et l'agrandissement d'une habitation aux Proz de la Grange, à M. Eric Cheseaux pour la pose d'un panneau publicitaire au Grand-Clos (11 mars)
- Autorisations octroyées à M. Christophe Dorsaz pour l'aménagement d'un couvert au Grand-Clos, à M. Jean-Claude Thurre et Alain Léger pour la réfection des façades et de la toiture Vers le Bourneau, à M. Luis Videira Vergueira pour la construction d'une cabane de jardin

- au Clos, à M. Patrick Délétroz pour la réfection des façades au Grand-Clos (25 mars)
- Autorisations octroyées à la PPE Paradou pour la pose de verres de protection contre le vent aux Chiles, à M. Philippe Rollier pour la construction d'un couvert et rajout d'une fenêtre sur la façade de son bâtiment Derrière le Bourg (8 avril)
- Adjudication des travaux de désaffectation partielle du cimetière à DEC à Fully (8 avril)
- Décision de préaviser favorablement la demande de la Sté Gaznat SA pour l'implantation d'un poste de détente et de comptage et d'un poste de sectionnement sur les parcelles communale et bourgeoisiale de la STEP (15 avril)
- Autorisations octroyées à Mme et M. Fabienne et Christophe Callewaert pour la construction d'une habitation individuelle avec panneaux solaires aux Proz de la Grange, à M. Sébastien Andenmatten pour la construction d'une habitation inviduelle à Derrière les Devins, à M. Stéphane Roduit pour la construction d'une volière grillagée aux Troyes des Bercles, à M. et Mme Jean-Claude et Gislaine Blanchet-Valiquier pour la fermeture d'un balcon/coupe-vent au Grand-Clos, à M. José-Luis Ferreira pour la pose d'une cabane de jardin, à la société médiévale La Bayardine pour la pose d'un beffroi Derrière le Bourg (29 avril)
- Adjudication de travaux d'enrochement du canal de Gru à DEC SA à Fully (29 avril)
- Détermination sur les trois recours adressés au Conseil d'Etat en lien avec le nouveau RCC et PAZ (27 mai)

### Finances et impôts

- Analyse, approbation des comptes 2013 de la municipalité et rapport de l'organe de contrôle (15 avril, 13 mai)
- Décision d'amender des propriétaires de chiens ne s'étant pas acquitté de l'impôt sur les chiens (27 mai)
- Analyse et détermination sur une demande de remise d'impôt (27 mai)

### Services économiques

- Décision de limiter à 16 ans l'âge des enfants sollicités pour la pose de la confusion dans le vignoble (25 février)
- Prise de connaissance des revenus 2012/2013 de l'installation photovoltaïque de la STEP, soit Fr. 8087.70 (29 avril)

- Analyse et approbation du règlement municipal des vins d'appellation « Saillon Grand Cru » (11, 25 février, 11 mars, 29 avril, 13 mai)
- Prise de connaissance du revenu 2013 de l'exploitation ValEole SA de Fr. 6'877.30 (13 mai)

#### Service de la voirie

 Analyse et détermination sur différentes réclamations en lien avec les taxes de la voirie des commerces (17 décembre, 14, 28 janvier, 11 février)

#### Service des eaux usées

 Adjudications, dans le cadre de la réhabilitation de la STEP, du mandat d'ingénieur au bureau BG ingénieurs Conseils SA pour le projet, à Techfina SA pour l'équipement complémentaire des bassins biologiques (25 février)

### Service de l'eau potable

- Adjudication, dans le cadre de l'assainissement du réservoir d'eau potable des Condémines, du mandat d'ingénieur au bureau CERT ingénieurs SA à Sion (17 décembre), des travaux d'appareillage à Charly Gaillard &Fils SA (11 mars) la licence intouch Wonderware à DPE Electrotechnique SA (25 mars)
- Autorisation octroyée à Mme Marie-Bernard Dorsaz et M. Michel Rossier pour effectuer une prise d'eau sur la conduite communale afin d'irriguer leurs parcelles dans la zone de protection III de la STAP (8 avril)
- Décision, sur proposition du responsable, M. Nicolas Vouilloz, d'organiser une journée portes ouvertes à la STAP le 17 mai (8 avril)

### **Bourgeoisie**

- Analyse, approbation des comptes 2013 de la Bourgeoisie et rapport de l'organe de contrôle (15 avril, 13 mai)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale du 10 juin 2014 (13 mai)

### Diverses actualités

### Accès à l'Eglise

Le sujet, au premier abord, paraissait simple, voire rapide à réaliser. Or, dans la phase actuelle de réflexion, plus rien n'est simple. Tant le côté technique que le côté « respect du site » sont à travailler en détail. De plus, le côté pratique est aussi à prendre en compte. Pour la partie financière, la réalisation n'était pas prévue en 2014, l'étude oui. Cet investissement sera proposé lors de l'établissement du prochain budget. J'espère que les différents services de l'État du Valais nous aideront dans notre recherche de solution. La population aura loisir de suivre une présentation du projet en temps voulu.

### Déchetterie-collaboration avec l'entreprise Retripa

Notre partenaire fonctionne à satisfaction dans le cadre du contrat de prestations qui nous lie. Celui-ci a été résilié pour le 31.12.2014 par Retripa selon le délai contractuel prévu. Nous sommes donc actuellement en étude approfondie pour trouver une solution intéressante pour la population de Saillon. Au vu des montants en jeu, nous entrons dans les marchés publics et la loi qui s'y réfère ; les appels d'offres se feront durant le mois de juin. Les décisions définitives seront connues durant l'été. Dans ce cadre, nous collaborons avec les spécialistes de la Satom, entreprise dont nous sommes actionnaires et avec qui nous bénéficions de tarifs avantageux. Une campagne d'information sera faite en automne.

#### Du côté de l'Ecole

La passation de pouvoir entre M. Jean-Marc Briguet et M. Pierre-André Roduit se fera officiellement le 1er septembre. Je reviendrai vers vous à la fin de l'année sur ce sujet. Le dossier de M. Pierre-André Roduit a séduit la commission scolaire et le conseil communal et nous le remercions chaleureusement de vouloir relever ce défi. Quant à la commission scolaire elle s'engage comme d'habitude afin de donner aux élèves et aux enseignants un cadre de vie agréable et performant, ceci en continuant l'équipement en matériel informatique et multimédias. Pour les bâtiments, les gros travaux sont finis. Nous en sommes heureux car les subventions accordées pour ce genre de travaux seront réduites dorénavant par le service concerné. « Ne pas remettre à demain ce que l'on peut faire tout de suite » relève ici, toute sa valeur morale et financière.

#### Du côté du tourisme

Le projet de localisation future de l'office du tourisme est toujours présent dans nos esprits. Des discussions ouvertes ont eu lieu plusieurs fois avec notre partenaire les « Bains de Saillon », respectivement avec M. Jean-Michel Rupp, son directeur. Cette réflexion est menée par le comité de la Société de Développement et tient compte des avantages/coûts qui seraient générés par les diverses solutions envisagées. Il s'agira d'avoir un concept viable pour la fin 2015.

La SD et l'OT, s'engagent avec cœur pour la promotion de Saillon dans son ensemble.

Comme vous pouvez le constater, nombre de projets sont en cours pour 2014 et planifiés pour 2015. Il s'agira de les inclure dans le futur budget, que nous allons travailler à partir de septembre déjà.

Au plaisir d'une prochaine rencontre.

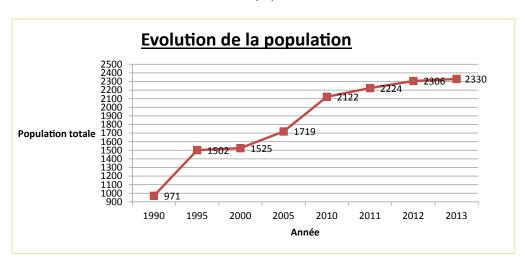
## Accueil des nouveaux citoyens

Chaque année dans le courant du mois de janvier, le conseil municipal a le plaisir d'inviter, en présence du pouvoir judiciaire, tous les nouveaux citoyens de l'année précédente à partager un moment convivial et faire connaissance.

A cette occasion, sont aussi invités les jeunes ayant eu leur majorité durant l'année. En 2013, trente jeunes ont eu le plaisir de fêter leur dix-huit ans.

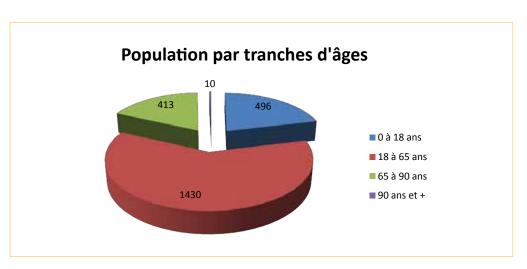
Cette rencontre s'est déroulée le 24 janvier dernier avec 33 nouveaux citoyens présents sur 163 invités.

La population de Saillon augmente d'année en année. En 20 ans, elle a plus que doublé. Ci-dessous, un tableau sur l'évolution de la population état au 31 décembre.



A ce jour, le nombre d'habitants établis se monte à 2'349 soit 1'857 personnes d'orgine suisse et 492 personnes titulaires d'un permis de séjour B ou C de 27 nationalités différentes.

Ci-dessous, un graphique par tranches d'âges :



### Comptes 2013 de la municipalité

L'assemblée primaire du 10 juin dernier a approuvé les comptes 2013 de notre municipalité qui dégagent un bénéfice d'exercice de Fr. 80'115.48.

Lors de l'établissement de ces comptes, les résultats provenant des services autofinancés ont été virés directement dans des positions du bilan qui fluctueront comme un compte courant. Les résultats cumulés de ces services ont également été sortis de la fortune de la commune pour intégrér ces comptes courants.

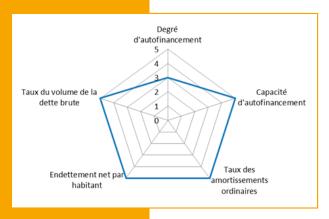
Cette manière de faire a pour conséquence que le résultat du ménage communal n'est pas influencé par les services autofinancés (téléréseau/internet, eaux, eaux usées, voirie et consortage/irrigation). La fortune nette inscrite au bilan concerne donc uniquement l'administration communale. Celle-ci est confortable.

Bien que cet exercice connaisse un manco de financement (investissement net supérieur à la marge d'autofinancement) la dette par habitant reste faible.

Dans le futur, des investissements, même conséquents, peuvent encore être envisagés.

#### **Indicateurs financiers**

Afin d'apprécier la situation financière de chaque commune valaisanne, l'Etat du Valais a arrêté cinq indicateurs financiers. Nous vous communiquons ci-dessous les valeurs de notre commune. Les notes 5 correspondant à la meilleure cotation.



RECAPITULATION DES RATIOS							
Ratios	2012	2013	Note	Appréciations			
Degré d'autofinancement	142.20%	78.20%	3	Satisfaisant			
Capacité d'autofinancement	27.20%	21.40%	5	Très bien			
Taux des amortissements ordinaires	20.20%	17.90%	5	Amort. suffisants			
Endettement net par habitant	1'168.00	1'343.00	5	Endettement faible			
Taux du volume de la dette brute	96.80%	109.50%	5	Très bien			

### Comptes 2012 de la Bourgeoisie

L'assemblée bourgeoisiale du 10 juin dernier a approuvé les comptes 2013 de notre bourgeoisie qui dégagent une perte d'exercice de Fr. 15'805.60.

La bourgeoisie assume annuellement des pertes, faisant ainsi fondre son capital qui se monte au 31 décembre 2013 à Fr. 1'366'864.23. Toutefois la perte 2013 est moindre que celle des années précédentes.

Boris Clerc, Secrétaire municipal

## Le service des ressources humaines se dévoile

Le conseil municipal, en séance du 17 mai 2011, a décidé de collaborer avec la société Magnenat Conseils d'Entreprises à Lausanne pour un audit des services communaux, qui consiste en une analyse, évaluation et rapport sur l'organisation actuelle del'administration communale. Ce travail minutieux a été réalisé au printemps 2012. Le rapport d'audit a notamment mis en lumière l'absence d'un service de ressources humaines (RH).

Le conseil municipal, en séance du 19 juin 2012, a décidé de me confier le poste de responsable RH pour la commune de Saillon avec la mission de créer ce service de toute pièce.

J'ai eu la chance d'être coaché de juillet 2012 à décembre 2013 par M. Marcel Magnenat, qui en plus d'être un expert réputé en gestion du personnel, est une personne de grande valeur sur le plan humain.

De juillet 2012 à mars 2013, l'accent a été mis sur la rédaction d'un règlement du personnel ainsi que de directives complémentaires. De plus, des cahiers des charges ont été rédigés pour chaque fonction. Ces éléments, plutôt à caractère administratif, ont été réalisés en premier car ils constituent la colonne vertébrale d'un système RH. La mise en place de ces procédés a nécessité de nombreuses réflexions, validations et remises en question de certains fonctionnements.

D'avril 2013 à décembre 2013, nous nous sommes tournés vers des éléments purement de gestion RH. L'échelle des salaires de l'État du Valais a été abandonnée au profit de notre propre échelle communale des salaires, plus adaptée à notre structure et à nos besoins. Nous avons mis en place un système de classification des fonctions (qui tient compte de la formation requise pour tel ou tel poste, des responsabilités, des conditions de travail, des relations avec autrui). Pour terminer, notre attention s'est portée sur la mise en place d'un système d'évaluation des compétences pour le personnel.

Et les employés dans tout cela ? Ils ont été intégrés aux différents processus et font partie prenante d'un système et d'un processus. Concrètement, les collaborateurs ont participé à l'élaboration des cahiers des charges, à la rédaction de certaines directives; des séances d'information ont eu lieu à chaque étape. Clairement, tout le monde doit tirer à la même corde, faute de quoi rien n'est possible. Je tiens à féliciter et remercier sincèrement l'ensemble du personnel pour leur esprit d'ouverture et l'excellent accueil réservé aux différentes mesures mises en place.

La commune de Saillon a vu sa population quasi doubler en 20 ans. Les services à gérer se développent, les besoins grandissent, le personnel devient de plus en plus important (environ 40 personnes à ce jour, plus de 50 personnes à gérer d'ici le 1er janvier 2015 avec le réseau maman de jour): administration, travaux publics, conciergerie, nurserie-crèche-uape-réseau maman de jour, police intercommunale, paroisse. Les défis ne manquent pas, notre conseil municipal l'a bien compris et a voulu se doter d'un système de gestion du personnel moderne et adapté. De nombreuses communes valaisannes ont déjà fait le pas, ou vont le faire très rapidement.

### > Le service des ressources humaines se dévoile

Un tel service ne se met pas en place en apprenant sur le tas. Une solide formation est nécessaire. En ce sens, j'ai obtenu en 2013 le certificat d'assistant en ressources humaines et je prépare actuellement un brevet fédéral de spécialiste en gestion de groupe qui nécessite la réussite des certificats en leadership et en management avant de pouvoir se présenter aux épreuves du brevet. Les connaissances acquises, les outils appris me permettront d'en faire bénéficier l'ensemble du personnel communal.

Ma vision de la fonction RH est la suivante : favoriser l'égalité de traitement et l'équité, être à l'écoute, disponible et proche des collaborateurs, avoir une vision du terrain aussi fidèle que possible, aider chaque personne pour qu'elle puisse s'épanouir au quotidien, être en soutien aux décisions du conseil municipal et des différents responsables de services et de secteurs ainsi que favoriser la formation continue.

Le défi pour l'avenir est de maintenir ce qui a été développé et chercher sans cesse à améliorer les processus, pour le bien de tous.

Grégory Thurre, Le Responsable RH

### Parking scénique Location de places de parc

Dans le courant du mois d'octobre 2013, la commune a eu le plaisir d'informer la population que l'agrandissement du parking scénique, sis au village, arrivait à son terme. 17 nouvelles places ont ainsi été créées en plus des 14 déjà existantes.

Depuis le 1er novembre 2013, les citoyennes et citoyens ont la possibilité de louer des places au prix mensuel de Fr. 80.-.

#### A ce jour, nous vous informons que des places sont encore disponibles.

Notre administration communale se tient bien volontiers à votre disposition au 027 743 43 00 pour tous renseignements complémentaires ou le cas échéant pour la signature d'un contrat de location.

ADMINISTRATION COMMUNALE Cristina Bourdin Collaboratrice administrative





En 2013, notre collaborateur des travaux publics Joao Mendes a fêté 25 ans d'activité à la Commune de Saillon. Depuis 1988, Joao a pu mesurer les évolutions suivantes :

**Evolution d'un groupe.** Ils étaient deux aux travaux publics en 1988, puis trois en 2003, puis quatre en 2008, puis cinq avec l'arrivée d'un apprenti en 2010. A l'image de la progression démographique de notre commune, Joao a vécu ces changements de l'intérieur et les a toujours acceptés avec plaisir.

**Evolution d'une carrière.** Maçon de formation, Joao a débuté son activité en qualité de collaborateur des travaux publics. Quelques années plus tard, la responsabilité de la STEP et des égouts lui a été confiée. On peut dire que pour lui, la STEP c'est son dada. C'est avec beaucoup de professionnalisme, de passion, de flexibilité et de patience parfois qu'il gère ce service. A relever qu'il a passé avec succès les épreuves du certificat d'exploitant de STEP en 1996.

Joao c'est aussi l'entretien des espaces verts. Toutes les citoyennes et citoyens l'ont déjà vu s'affairer sous le village soit à la taille des arbustes longeant la route cantonale soit à la tonte des pelouses. Si Saillon a été élu en 2013 plus beau village de suisse romande, Joao et l'ensemble du team des travaux publics ont apporté leur contribution à ce titre mérité.

En 2011, le conseil communal l'a nommé remplaçant du responsable des travaux publics.

**Evolution technologique.** Joao a dû s'adapter au progrès. Cela a commencé par apprivoiser l'outil informatique, les e-mails. Cela parait anodin pour certaines personnes, les plus jeunes, mais pour lui il s'agissait d'un véritable défi qu'il a parfaitement su relever. Notre STEP dispose d'outils de gestion poussés qu'il faut maîtriser à la perfection.

Le parc des véhicules communaux, avec notamment le Holder, offre une palette de machines à la pointe. Par moment, ces dernières savent se montrer capricieuses, c'est là qu'il fait parler son savoir-faire et l'expérience accumulée durant toutes ces années.

Par ces quelques lignes nous tenons à te témoigner notre gratitude pour tout le travail accompli au service de notre commune et de notre population. Nous espérons encore te côtoyer pendant de nombreuses années et te souhaitons le meilleur pour la suite de ta carrière.

L'administration communale

### Arrivée - départ

Mme Georgina Morais de Oliveira Rodrigues de Saillon, 45 ans, maman de David et de Luis, complète le team conciergerie depuis le 1er mai 2014 en remplacement de Mme Sandrine Formaz. Georgina s'occupera principalement des structures Les Tapagoilles et pourra être appelée à collaborer dans d'autres services. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Sandrine Formaz a quitté au 31 mars 2014 le team conciergerie après 7 ans de collaboration. Elle s'occupait principalement du bâtiment administratif, du musée de la fausse monnaie, de la Stella Helvetica et des structures Les Tapagoilles. Nous lui formulons nos meilleurs vœux pour son avenir personnel et professionnel.

### Propreté canine

### Maître et chien : les bons réflexes



Tout d'abord, la Municipalité de Saillon tient à remercier les détenteurs de chien pour leur respect quant à la propreté de nos différents lieux de promenades.

Alors que la majorité d'entre eux font preuve de civisme, certains omettent parfois de faire bon usage des sacs « ramasse-crottes » à disposition sur notre territoire communal.

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines.

La Municipalité de Saillon souhaite rappeler sa politique en matière de salubrité publique et rappeler aux habitants les bons réflexes. Pour relever le défi d'un village propre, les efforts des Travaux publics doivent s'accompagner d'une prise de conscience collective et d'un comportement responsable de chacun.

Pour maintenir la propreté et l'hygiène publiques, tout détenteur de chien a **l'obligation de ramasser les déjections de son chien** en tous lieux.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration à ce que Saillon reste digne d'être connu pour être « le plus beau village de Suisse Romande » au-delà de 2013!

Laurence Tramaux, Collaboratrice administrative





### Une nurserie aux Tapagoilles

La commune de Saillon a le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine d'une nurserie dans ses locaux des Tapagoilles.

Le choix de compléter notre palette de prestations repose sur un besoin vérifié par une enquête auprès de la population concernée et la volonté d'ajuster nos services aux tout petits, de l'âge de 3 mois à 18 mois. Actuellement, lorsqu'une maman souhaite reprendre un activité professionnelle après son congé maternité, elle recourt soit à la famille proche, soit à une maman de jour, soit aux structures situées hors de nos limites communales.

Nous avons dimensionné la capacité de la nurserie en fonction de la taille de notre commune et selon les prévisions émanant de l'enquête auprès de la population. La nurserie pourra accueillir 5 enfants simultanément, et ce de 7 heures du matin à 18h30 chaque jour de la semaine.

La création de la nurserie génère également de nouveaux postes qui ont fait l'objet d'une mise au concours officielle. Ces postes sont actuellement en cours de sélection.

Nos locaux actuels suscitent beaucoup d'intérêt, même hors de nos frontières cantonales. Des visites régulières par des maîtres d'ouvrage et des architectes sont de bons indices de l'excellence architecturale des Tapagoilles. Le nouvel espace sera réalisé avec la même cohérence et le même soin par le bureau Anako Architecture de Grimisuat.

D'un point de vue pédagogique, nous allons accorder une importance particulière au suivi et à la communication avec les parents placeurs, notamment au travers de la tenue d'un carnet personnel de l'enfant, authentique témoin du quotidien de l'enfant dans la nurserie. Ce carnet pourra être remis aux parents aux 18 mois de l'enfant.

Les enfants apprennent de manière très efficiente par imitation des enfants de leur âge et également des enfants plus âgés. Déjà en nurserie, les enfants observent leurs « pairs » et intègrent de nouvelles aptitudes avec une grande aisance. La force de cet apprentissage par socialisation en fait un si bel outil que les placements en nurserie (ou même en crèche) servent aujourd'hui bien plus qu'à simplement permettre aux parents de pratiquer leur profession.



Les premières inscriptions sont déjà entrées, si vous êtes intéressés par une place à la nurserie des Tapagoilles, vous trouverez tous les documents importants (formulaires d'inscription, règlements et tarifs) sur notre site communal sous la rubrique téléchargement.

Les Tapagoilles - Direction Peter Eichhorn

## Mérites communaux 2013



Roland Moret et Grégory Thurre entourent Marie-José Roduit

Le 24 janvier 2014 le conseil municipal a convié les nouveaux citoyens de la commune ainsi que les jeunes de 1995 à une rencontre conviviale. A cette occasion deux mérites communaux ont été décernés.

Le 1<sup>er</sup> a été remis à la **Course de la Ste-Catherine**, gérée par un comité dépendant du ski-club de Saillon.

Les origines de cette course populaire remontent à 1973 avec la création par M. Michel Pellaud d'une course et d'une marche populaire. Cette formule a été abandonnée en 1977.

Dix ans plus tard, le comité du ski-club décida de ressusciter cette épreuve au caractère populaire susceptible de donner un souffle nouveau aux skieurs à l'orée de la saison d'hiver. Quatre parcours adaptés aux différentes catégories ont été dessinés. Ils empruntent les mêmes aires de départ et d'arrivée et ramènent les coureurs au cœur du Bourg médiéval.

Le succès de « la course de la Ste-Catherine » n'a jamais été démenti. 274 coureurs lors de la 1ère édition de 1987 à plus de 800 coureurs en 2013.

L'aspect populaire de l'épreuve rassemblant petits et grands dans les ruelles étroites du bourg lui confère une ambiance unique et chaleureuse malgré les frissons de novembre.

La course a tiré son nom de la patronne de la paroisse, Ste-Catherine. Son déroulement a donc naturellement lieu à fin novembre à l'occasion du week-end de la fête patronale. Des coureurs à la renommée internationale viennent fouler le parcours exigeant dont la boucle compte 5km530. Tant chez les femmes que chez les hommes, les records du parcours sont détenus par des athlètes kényans. Quant au nombre de victoires chez les hommes, il est détenu par M. Dominique Crettenand, nouvel habitant de Saillon depuis 2013.

Pour cet engagement, le conseil municipal de Saillon a donc remis à M. Grégory Thurre, actuel président du comité d'organisation de cette course, un mérite spécial.

Le 2<sup>e</sup> mérite revient à l' « **Association des Bénévoles de Saillon** » appelée A.B.S.

Cette association a vu le jour il y a cinq ans, le 14 mars 2008. Elle compte actuellement près de quarante bénévoles qui œuvrent à mettre à disposition des services d'aide aux personnes âgées et/ou malades. Un des buts visés par l'association est de donner la possibilité aux habitants de rester le plus longtemps possible à leur domicile. Elle offre également aux familles la possibilité de se décharger de temps à autre de certaines tâches journalières.

Parmi les services proposés sont organisés

- des livraisons de repas à domicile ;
- des transports privés ;
- des animations le mardi;
- un service de bibliothèque à domicile;
- des personnes de compagnie;
- des visites de malades en milieu hospitalier et à domicile ;
- un service administratif.

A.B.S. est une association soutenue par la commune et le foyer « Les Collombeyres ». Les demandes sont prises en considération selon les besoins et les disponibilités des familles et des bénévoles. Les services sont accordés uniquement aux personnes résidant sur la commune.

Pour ce dévouement exemplaire, le conseil municipal a remis à Mme Marie-José Roduit, qui préside aux destinées de l'association A.B.S. depuis sa création, un mérite social.

Boris Clerc, Secrétaire municipal

### Nonagénaires 2014

Le conseil municipal et les autorités judiciaires ont reçu, le 12 avril 2014, Mesdames Marguerite Luisier et Georgette May pour célébrer leur nonantième anniversaire.

90 ans de souvenirs gais ou douloureux, de durs labeurs, d'enthousiasme ou parfois de désespoir, mais aussi et surtout de bons moments partagés et la satisfaction du devoir accompli ont été évoqués à cette occasion.

Marguerite, née Darioly, a uni son destin à M. Oscar Luisier et est venue s'établir à Saillon. Ce choix de cœur n'a jamais été regretté et depuis elle est devenue une personnalité fort appréciée du quartier des Bourneaux. Discrète, réservée, presque timide, Marguerite vaque à ses occupations quotidiennes dans un lieu privilégié ouvert sur la plaine de Saillon et surtout sur le village de Nendaz qui l'a vu naître.

Georgette, née Bessard, a vu le jour à Saillon. Avec M. Marius May, elle a fondé son foyer dans le quartier, ou plutôt le hameau, de la Sarvaz. Au volant de sa voiture, ou plus souvent à pied, on la croise régulièrement dans la plaine de Saillon. Elle apprécie le grand air de sa commune et s'arrête volontiers pour échanger quelques mots avec les personnes qu'elle rencontre.

Toutes deux, avec leur personnalité propre, leur expérience, leur exemple de vie, occupent une place privilégiée dans le cœur des Saillonins.

Au nom de toute la population nous leur disons tout simplement merci et leur souhaitons un heureux anniversaire.

Boris Clerc, Secrétaire municipal



Mme Georgette May



Mme Marguerite Luisier



Cette année pour la première fois, les peintres seront rejoints par d'autres artistes.

## Lez'Arts sur la Muraille, ça repart!

Après une année de sommeil (et de réflexion!), Lez'Arts sur la Muraille fait son grand retour. Le samedi 12 juillet prochain, le cœur du bourg battra à nouveau au rythme des artistes et artisans. En provenance de Saillon, du Valais mais aussi d'autres cantons romands, ils seront près d'une trentaine à partager leur passion avec le public.

### Peintres, sculpteurs, souffleur de verre, dentelière, etc.

Traditionnellement, la manifestation, lancée à l'été 1993, était réservée aux seuls peintres, dessinateurs et aquarellistes. S'ils restent majoritaires lors de cette édition 2014, ils seront rejoints, pour la toute première fois, par des représentants d'autres formes d'art et d'artisanat. Les badauds pourront ainsi assister à des démonstrations de sculpture à la tronçonneuse,

de soufflage de verre et à la confection de dentelles en frivolité. Deux des «régionaux de l'étape», Henri Thurre et Gérard Raymond, présenteront en outre des travaux sur le marbre de Saillon pour le premier, des photographies pour le deuxième.



Les participants prendront leurs quartiers dans les ruelles du boura dès 9 heures.

### Exposition de photos anciennes, conférence... et bal!

La toute nouvelle équipe de Lez'Arts sur la Muraille, emmenée par le conseiller communal et président de la Commission culturelle Joël Roduit, propose encore une exposition de photos anciennes de Saillon, mises à disposition par la Médiathèque Valais, ainsi qu'une intervention de l'écrivain Slobodan Despot sur le thème «Le Valais, terre d'écrivains».

Et pour que la fête se prolonge, Grégoire Fellay et son accordéon feront danser la foule. Ambiance garantie!

#### Au programme le 12 juillet

10h Ouverture de la manifestation.

10h-18h Animation dans les rues du bourg. Travail des artistes sur le thème «Le Valais et ses richesses». Exposition de photos anciennes de Saillon

à la salle Stella Helvetica, fraîchement rénovée.

11h Stella Helvetica

Partie officielle animée par le chœur mixte La Laurentia Vernissage de l'exposition de photos anciennes de Saillon

Conférence de l'auteur et éditeur Slobodan Despot: «Le Valais, terre

d'écrivains»

> Au rez: ouvrages sur le Valais en consultation libre

En soirée Bal musette avec l'accordéoniste Grégoire Fellay

## Une tour à hirondelles au pied du bourg

La commune de Saillon bénéficie désormais d'un nouvel espace où oiseaux, arbres fruitiers et promeneurs cohabiteront bientôt en toute harmonie. La commission Nature, présidée par Joël Roduit, a profité de l'aménagement d'un parking en plaine pour réaliser cette installation.

A flanc de coteau, entre l'école et la muraille du bourg, sur un terrain protégé de l'érosion par une prairie fleurie, a déjà été installée une tour à hirondelles, sorte d'hôtel pour celles qui font le printemps, juché sur un mât de plus de 4 mètres.

Garni de nichoirs artificiels similaires à ceux qu'elles construisent, l'ouvrage favorise à terme l'implantation de colonies d'hirondelles à une distance raisonnable des habitations, tout en permettant des activités didactiques, avec les écoles par exemple. L'ouvrage est offert par Nos Oiseaux, Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, à l'occasion de son 100e anniversaire.

### Vingt variétés de poiriers oubliées

Tout près de là, d'ici l'automne 2014, pas moins de vingt variétés de poiriers seront plantées. Leurs points communs? Toutes sont très anciennes, proviennent du Valais et ont disparu des étals. Rêche (Fully), Verdet (Charrat), Crève Fou (Grimisuat)... Il y en a pour tous les goûts et tous les usages: à sécher, à déguster avec des viandes de porc, à apprêter en gâteaux et même à distiller!

Cette initiative menée en collaboration avec l'association Rétropomme, œuvrant à la sauvegarde du patrimoine fruitier de Suisse romande, rappellera aux plus anciens la tradition de culture des poiriers qui existait à Saillon.



Une tour à hirondelles et ses nichoirs a été installée entre l'école et la muraille du bourg, offerte par l'association Nos Oiseaux.

### Bénévoles mobilisés

### Ramassage de déchets, nettoyage de printemps



Saillon «Je trouve toujours très désagréable, quand je me balade dans la nature, de rencontrer des déchets ici et là. D'autant plus que nous sommes dans une région fréquentée par de nombreux touristes!» Installé depuis quinze ans à Saillon, Willy Bovay est très attaché à sa commune d'adoption et de cœur. Le dynamique retraité vaudois, membre pendant plusieurs années du comité de la Société de développement locale, est à l'origine du grand «nettoyage de printemps» entrepris le 20 mars dernier dans le village du pied de la Tour Bayart. «C'est aussi une manière de remercier la commune, qui invite chaque année les personnes de 70 ans et plus à un repas ou une sortie.»

Une trentaine d'adultes ont répondu à l'appel, secondés par 70 enfants des classes de 4es, 5es et 6es primaires du village. «Je suis content et touché de voir autant de bénévoles», poursuit Willy Bovay, qui tenait tout particulièrement à ce que les enfants soient associés à cette action. «C'est une excellente manière de les sensibiliser à tout ce que l'on jette», confirme l'un de leurs enseignants.

### Pinces prêtées par Martigny

Dès 9 heures, les participants réunis sur la Place Farinet reçoivent les pinces, gants et sacs-poubelle indispensables pour procéder au nettoyage. «Les pinces ont été aimablement mises à disposition par Martigny, où l'opération «Ville propre» est une tradition, précise le conseiller communal Charles-Henri Thurre. Un coup de fil a suffi pour qu'ils nous les prêtent.»

Toute fière de son équipement, une fillette attend avec impatience de pouvoir se lancer à la chasse aux déchets. «C'est sympa de nettoyer son village... en plus, on aurait dû avoir un cours de maths!» Une jeune retraitée, de retour en Valais depuis peu, se réjouit que l'action soit ouverte à la population. «Pour moi, c'est une question de conscience politique!»



### Le plus beau... et le plus propre!

Après avoir écouté les instructions et s'être réparti les différents secteurs, les groupes se dispersent. Les enfants, eux, restent dans le périmètre de l'école, pour des raisons de sécurité. Suite à ce nettoyage de printemps, Saillon peut sans doute ajouter à son titre de «plus beau village de Suisse romande» – décerné par les lecteurs de «L'illustré» – , celui de «village le plus propre». D'autant que, début mars, les vignerons, avaient déjà pris l'initiative d'entreprendre une opération similaire dans le vignoble!

### 1<sup>er</sup> réseau agro-environnemental viticole de Suisse!

Saillon est devenu le 27 mai dernier le premier réseau agro-environnemental entièrement viticole de Suisse, soit un territoire qui fait la part belle à la biodiversité. La consécration d'une démarche volontaire entreprise par les vignerons de la commune en 2010.

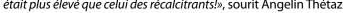


«Je suis très fier de cette démarche, entreprise de façon volontaire, et qu'on ne peut pas soupçonner d'être quidée par des intérêts financiers tant le retour est négligeable», explique d'emblée Joël Roduit, conseiller communal à Saillon, en charge notamment de l'agriculture. Un enthousiasme partagé par le président de l'association du réseau agro-environnemental de Saillon, Angelin Thétaz: «Non seulement notre vignoble présentait des prédispositions naturelles à la promotion de la biodiversité, mais de surcroît nous avons pu susciter l'adhésion de pas moins de 28 vigneronnes et vignerons. Un vrai succès!»

### Nouvelle politique agricole:

#### mettre en réseau les surfaces de promotion de la biodiversité

Entrée en vigueur le 1er janvier 2014, la nouvelle politique agricole 2014-2017 prévoit une réorientation des paiements directs en faveur des programmes écologiques. Exit les surfaces de compensation écologiques, place aux surfaces de promotion de la biodiversité, et avec elles la volonté de les mettre en réseau afin de faciliter le maintien et le développement de cette biodiversité. En Valais, le changement est important pour l'agriculture de montagne, qui survit en grande partie grâce à ce soutien fédéral. Si la situation est différente pour la viticulture, il n'en reste pas moins que la stratégie du canton va désormais également dans ce sens. «Lorsque Stéphane Emery, du Service de l'agriculture, nous a contactés pour nous dire qu'il y avait une possibilité de mettre notre vignoble en réseau, nous avons organisé une réunion informelle, et avons constaté avec plaisir que le nombre de personnes motivées par la démarche était plus élevé que celui des récalcitrants!», sourit Angelin Thétaz.





### Evaluation du potentiel écologique de Saillon, inventaire faunistique et

Il n'en fallait pas plus pour que le vigneron encaveur, chef du groupe de production intégrée (PI) de Saillon et contrôleur PI certifié, emmène le convoi. «Il y a eu de nombreux passionnés dans cette démarche, qui tous ont contribué au dynamisme de ce mouvement, complète Angelin Thétaz. Dès 2010, certains vignerons étaient en contact avec Jean-Marc Pillet, le biologiste disparu, puis il y a eu dans le cadre du projet l'ornithologue Antoine Sierro, et toujours avec eux des vignerons intéressés par cette richesse naturelle.»





En 2013, selon la procédure, la richesse faunistique et floristique est inventoriée par le bureau d'études environnementales BTEE\*, emmené par Stéphane Pillet: «Nous avons d'abord évalué le potentiel écologique et la faisabilité du projet, puis défini la zone intéressante, et ensuite dressé l'inventaire des espèces cibles prioritaires et caractéristiques selon leur présence actuelle, leur degré de rareté et leur risque de disparition.»

Au final, pas moins de cinq espèces d'oiseaux, huit d'insectes, deux reptiles et six plantes sont choisies dans le projet, et avec cette liste (voir encadré) sont dressés des objectifs de maintien, voire de développement sur une période de huit ans.

«Un groupe qui intègre des exploitants, un représentant du Service de l'agriculture, un délégué de la commune et un expert se réunira deux fois par année pour suivre le projet. Au terme des huit ans, 80% des objectifs au moins devront avoir été réalisés.» Et une nouvelle période de huit ans pourra alors être planifiée, avec de nouveaux objectifs.

#### Plantation d'arbres, enherbement, suppression partielle d'herbicide racinaire, etc.

Sur les 200 hectares du coteau de Saillon, 110 hectares sont déclarés comme surface agricole utile (SAU) par les exploitants. Or les 28 membres du réseau exploitent 75 hectares (sur 110), soit presque 70%, ce qui confirme le taux élevé de participation à la démarche au sein des professionnels. Sur ces 75 hectares, quelque 20 hectares seront dédiés directement à la promotion de la biodiversité. Pour les vignerons participants au projet, il s'agira par exemple de planter 270 arbres et arbustes, d'enherber partiellement leur vigne, et selon les zones de travailler le sol, ou encore se passer d'herbicide racinaire le long de certains murs ou chemins.

«Vous savez, conclut Angelin Thétaz, il n'y a pas besoin d'être écologiste pour se sentir proche de la nature. Il y a quelques années, ceux qui travaillaient en production intégrée étaient pris pour des illuminés. Aujourd'hui tout le monde le fait, et au-delà des avantages évidents pour notre santé, je pense que financièrement c'est plus intéressant de vérifier la santé de sa vigne à la loupe, que de multiplier les traitements.»

Une conscience environnementale et une richesse naturelle que la commune songe déjà à valoriser dans le cadre d'une nouvelle application pour smartphones, qui sera dévoilée cet automne, et qui devrait guider les marcheurs sur le réseau de sentiers pédestres et à la découverte des richesses du patrimoine de Saillon.



#### Espèces prioritaires et caractéristiques du Réseau agro-environnemental de Saillon

OISEAUX / Alouette Iulu, Bruant fou, Bruant zizi, Huppe fasciée, Linotte mélodieuse PAPILLONS / Grand Apollon, Azuré du baguenaudier, Flambé, Grisette, Petit nacré AUTRES INSECTES / Criquet italien, Decticelle chagrinée, Oedipode à ailes rouges REPTILES / Coronelle lisse. Lézard vert

PLANTES / Bardanette racémeuse, Bugrane naine, Caucalis à fruits larges, Gesse tubéreuse, Népéta chataire, Pavot argemone

\*Rapport d'élaboration de projet de mise en réseau des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB), 2013, 153 pages

### Eau potable

L'eau potable de notre commune provient de la nappe phréatique située au lieu-dit les Marais-Neufs à Saillon. Cette eau n'est pas traitée. L'administration dispose d'un autocontrôle (assurance de qualité) ayant pour but d'aider le service des eaux de telle façon que, pour un réseau donné, les risques et les travaux à effectuer soient clairs, visibles et compréhensibles.

Des échantillons sont prélevés 4 fois par année et la qualité micro biologique et chimique est analysée par le laboratoire cantonal à Sion. Lors de ces contrôles, les paramètres analysés ont toujours été conformes à la législation sur les denrées alimentaires en vigueur.

#### **Quelques chiffres**

Conductivité (à 20°C): 444

Température moyenne de l'eau à l'année : 10 12° La dureté totale de l'eau en degrés français : 25°

PH: 7.7

Chlorures (HPLC) : 9.2 mg/l

Sulfates (HPLC): 73.2 mg/l

Nitrites: < 0.01 mg/l Nitrates: 8.5 mg/l

Magnésium : 16.6 mg/l

#### Guide pour l'interprétation d'une analyse d'eau selon le laboratoire cantonal à Sion :

Paramètre Mesure	s Valeurs normales	Explication et remarques
Conductivité		indication sur la teneur en ions de l'eau
Température	< 15°C	température idéale : 8-12° toute l'année
Dureté totale	< 30°C	correspond à la somme des ions cal- cium et magnésium
_		7 - 15°: eau douce
_		15 - 22° : eau moyennement dure
_		22 - 32° : eau assez dure
_		32 - 42° : eau dure
		< 42° : eau très dure
PH	7.0-8.5	si le PH est inférieur à 7.0, l'eau peut être agressive
		Si le PH est supérieur à 8.5, l'eau est trop alcaline
Chlorures	< 10 mg/l	des valeurs supérieures peuvent indi- quer une contamination par des eaux usées
Sulfates	< 200 mg/l	à partir de 200 mg/l, l'eau peut être agressive au béton
Nitrites	absence	donne des indications sur la présence de microorganismes
Nitrates	< 40 mg/l	en général, cette valeur est nettement inférieure en Valais
Oxydabilité	< 6 mg/l	mesure approximative de la teneur en matières organiques

### Billet du directeur

Quelques lignes pour un bilan partiel et des informations incomplètes étant donné que cet article est rédigé plus de 20 jours avant le terme de l'année scolaire en cours.

### Des projets bien réalisés :

a١

L'ensemble du Personnel enseignant a accepté et suivi des cours de « premiers secours » adaptés pour les risques et besoins de nos élèves. Les 8 séances de plus de 2 heures ont été dispensées par les Responsables des formations de la Section des Samaritains de Leytron/Saillon. Un très grand merci à Madame Nicole Martinet-Crettenand, à MM. Ludovic Moret et Damien Luisier. La qualité des explications, des démonstrations et des exercices proposés ont fait l'unanimité auprès des participants(es).

b)

La venue des « Héros fourbus », une troupe de présentation de marionnettes, le 20 mars dernier, a enthousiasmé l'ensemble des élèves de la première enfantine à la sixième primaire. Chaque spectacle dégageait une telle « magie » que même les membres du Personnel enseignant sont tombés sous le charme...(lire article page suivante).

ر)

A l'invitation de M. Jean-Yves Oreiller, ami d'études, membre du comité de « Moi pour Toit », sur ma proposition, tous /toutes les Collègues ont accepté de participer avec leur classe à une matinée sportive destinée à une récolte de dons en faveur de l'école de Bogota en Colombie. La course a rencontré un succès inespéré rapportant plus de 13'000.- Frs qui ont été intégralement versés à l'Association...Que du bonheur pour nous ici et un peu plus de bonheur possible pour plusieurs élèves de Colombie. Merci à Jean-Yves pour son encadrement et à nos Collègues Pierre-André et Carole qui ont pris en charge l'organisation technique du déroulement des courses. Merci aussi à vous, Parents, Voisins et Amis pour les dons et les encouragements au bord du terrain...(lire article page suivante).



d)

L'apprentissage de la langue française passe par la découverte et la consolidation de la lecture. C'est pour favoriser ces apprentissages et le plaisir de lire qu'une collaboration encore plus étroite et assidue s'est développée entre l'Ecole et Mme Roduit, Responsable de notre Bibliothèque scolaire et communale. Je lui témoigne une vive reconnaissance pour son dévouement et son enthousiasme. (Lire article page suivante).

e)

L'Ecole est un lieu de partage et de rencontre. 4 périodes ont été réservées (en oct, déc, mars et mai) pour accueillir des Ainés(es) en collaboration avec ABS. Chants, poésies, contes, jeux, questions/réponses, friandises...ont permis des échanges riches et souvent inattendus.

Merci aux Bénévoles d'ABS, aux Participants(es) et au Personnel enseignant.

#### Pour la future année scolaire 2014/2015 :

a)

Des mesures d'économie (la presse en a fait de larges informations) ont été obligatoirement prises en considération dans l'organisation de l'année scolaire. Il faut faire avec une diminution des heures ACM (travaux manuels) et l'augmentation des effectifs par cours, la diminution des heures de décharges pour les cours d'allemand et d'anglais dans les classes à 2 degrés, la diminution des heures de soutien pour les élèves de langue étrangère... l'augmentation des heures de cours des Maîtresses enfantines en présence d'élèves soit dans leur classe respective ou dans les degrés primaires

b)

Les variations d'effectifs ont conditionné l'organisation des degrés scolaires. Nous fermerons une classe enfantine et ouvrirons une classe primaire donc nous aurons 2 classes enfantines et 9 classes primaires. Ce changement n'entraîne aucun licenciement pouvant compter sur la polyvalence et l'engagement de l'ensemble des Collègues. Ainsi, 2 Maîtresses enfantines se voient attribuer une classe de 1P/2P.

c)

Ma retraite de directeur approchant (31 août 2014), après 43 ans au service de l'Ecole dont 40 à Saillon (8 années de direction), les Communes voisines n'étant pas prêtes à entrevoir une direction régionale, notre Centre scolaire pourra compter sur la nomination d'une nouvelle Personne au poste de « Directeur ou Directrice ». Il s'agit de notre Collègue Pierre-André Roduit. Je me réjouis déjà de sa nomination, de collaborer quelques mois avec lui et de lui souhaiter « plein succès » pour le futur.

#### **Conclusion**

Cette année scolaire en cours s'est déroulée et se déroule toujours dans de bonnes conditions.

L'ensemble du Personnel enseignant accomplit un excellent travail auprès des élèves et développent une collaboration active entre tous les partenaires de l'Ecole. Les Elèves mettent du cœur à l'ouvrage encouragés par leurs Parents qui assurent un suivi régulier et de qualité.

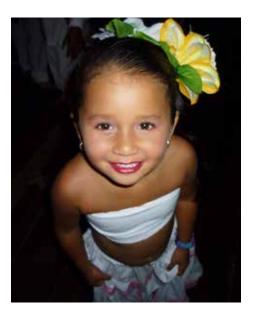
Un MERCI général à Celles et Ceux qui font de l'Ecole une priorité dans leurs préoccupations quotidiennes...

Bonnes vacances et au plaisir de vous rencontrer en août pour la rentrée 2014/2015.

Bien cordialement, Jean-Marc Briguet, directeur

### Une course solidaire

Le 17 avril 2014, les élèves du centre scolaire de Saillon ont participé à une matinée sportive solidaire. Il s'agissait d'une course parrainée en faveur de la fondation « Moi Pour Toit », qui apporte son soutien aux enfants défavorisés de Pereira en Colombie.



La Fondation Moi Pour Toit gère un programme d'accueil, d'éducation et de formation à Pereira. Elle vient au secours des enfants en situation d'abandon ou de danger au sein de leur famille. Depuis l'ouverture du premier foyer en 1991, l'organisation a déjà offert un abri, une éducation et des perspectives d'avenir à 4000 enfants. Le travail de qualité de l'institution a notamment été reconnu par l'UNICEF et par le gouvernement colombien.

Habitants de Saillon, vous avez peut-être été sollicités par les enfants du centre scolaire pour devenir leur « parrain » lors de cette course. Un grand merci à vous qui avez répondu positivement à cet appel en vous engageant à verser une somme d'argent pour chaque tour parcouru.

Le grand enthousiasme des enfants et la générosité de leurs donateurs a permis de récolter la somme de 13'615.- francs en faveur de la fondation, fort bienvenue lorsque l'on sait que cette dernière a besoin de 3000 francs par jour pour couvrir ses frais de fonctionnement en Colombie1. Travaillant sans intermédiaire, la Fondation garantit ainsi la meilleure utilisation possible des dons dont elle bénéficie.

Un grand bravo aux enfants qui se sont engagés pour ce projet, à leurs généreux parrains et marraines et à la fondation Moi pour toit pour le formidable travail qu'elle effectue!

Au nom du personnel enseignant, Carole Barby et Pierre-André Roduit





### Action en faveur de Moi Pour Toit: immense MERCI aux enfants de Saillon!

«M'sieur, quand vous verrez les enfants en Colombie, vous leur direz qu'on a souffert pour eux!», m'a dit cette écolière après ses 10 tours de piste.

Oui, ils ont sans doute quelque peu souffert, les enfants de Saillon, pendant le temps de la course.

Mais avec un cœur grand comme ça, ils n'en gardaient pas moins un sourire magnifique.

Oui, elle est bien belle cette souffrance-là, quand elle permet de venir en aide à d'autres enfants qui en ont tellement besoin.

Alors tout simplement MERCI aux enfants de Saillon d'avoir couru avec une incroyable motivation et dans une ambiance extraordinaire.

MERCI évidemment à tous les parrains et marraines pour leur très généreuse participation et aux enseignantes et enseignants qui ont pris à cœur la réussite de cette action

> Au nom de Moi Pour Toit, Jean-Yves Oreiller



Source: www.moipourtoit.ch

## Le monde fantastique des Héros Fourbus

En mars dernier, les élèves des classes enfantines et primaires ont eu la chance d'entrer dans le monde fantastique des Héros Fourbus.

Les Héros Fourbus est le nom choisi par Danièle Chevrolet et José-Manuel Ruiz pour leur compagnie basée à Sion et qui a pour objectif la création et la diffusion de spectacles de marionnettes.

Les élèves de 1re enfantine à 2e primaire ont découvert l'histoire de Pezzettino la petite marionnette à l'apparence d'un cube orange qui, un jour, se met à penser qu'il doit être le petit morceau de quelqu'un d'autre. Avec leurs yeux émerveillés, les enfants ont suivi la quête de Pezzettino et ses rencontres avec des personnages hauts en couleur : Celui-qui-court, Celui-qui-grimpe ou encore Celui-qui-est-sage. C'est ce dernier qui permettra à notre héros de prendre conscience qu'il n'est pas le petit morceau de quelqu'un mais bien une personne à part entière. C'est la seule chose qu'il devait savoir pour enfin être heureux.

Les élèves de 3e à 6e primaire, quant à eux, ont suivi Monsieur Victor dans son voyage fantastique. Il s'agit d'un petit bonhomme sympathique et rêveur qui vit sur une planète nommée ICI. Un jour, il entend parler d'autres endroits, comme AILLEURS, PLUS LOIN ou encore LA-BAS, que certains disent fantastiques et que d'autres incitent à éviter. Mais, M. Victor est curieux et veut vérifier par lui-même. En découvrant ces nouveaux lieux inconnus, quelque

chose d'étonnant se produit : toutes les personnes qu'il rencontre prétendent habiter ICI. Et oui, comme le dit Sigismond Malle à M. Victor, c'est l'endroit où l'on vit que l'on nomme ICI. Et, AILLEURS et même TRES LOIN, c'est pareil.

Finalement, nous sommes tous les enfants d'un voyage fantastique... et ce voyage c'est la Vie!



Merci à Doris Buchard pour les photos





### Pour le plaisir de lire

#### - Pourquoi devons-nous apprendre à lire?

Voilà une question que l'on entend souvent en première année scolaire. Des arguments, afin de répondre correctement à cette interrogation, on en trouve beaucoup :

pour lire les panneaux routiers, pour lire les informations dans les journaux, pour se diriger dans un magasin, une gare.....

Cette année, nous avons décidé d'apporter une réponse différente,

### Lire pour le plaisir

En collaboration avec Marie-Jo, la bibliothécaire, nous avons organisé, pour chaque classe, des visites régulières à la bibliothèque. Les élèves y passaient une heure, ils pouvaient prendre le temps de toucher les livres, de les regarder et de les feuilleter. Parfois, Marie-Jo leur lisait un conte, d'autres fois, ils devaient faire une petite activité en rapport avec les livres. A la fin de la séance, ils en choisissaient un qu'ils pouvaient emporter en classe et lire jusqu'à la prochaine visite.

Les enfants ont eu beaucoup de plaisir et nous espérons leur avoir donné un petit peu le goût de lire, de lire pour le plaisir.

Christiane, Corinne et Marie-Jo





# Une visite au musée d'art et au musée de la nature

Dans le cadre des objectifs fixés par le plan d'étude romand PER, les enfants ont eu la chance de visiter les musées d'Art et de la nature de Sion. Des animatrices spécialement formées les ont accompagnés.

Voici quelques mots d'enfants qui illustreront bien leur vécu :



J'ai bien aimé dessiner ma journée en couleurs avec les néocolors, puis on a mouillé et ça faisait plus clair comme l'écoline.



J'ai bien aimé colorier avec les crayons de couleur pour compléter le tableau d'un peintre qui avait oublié des choses.



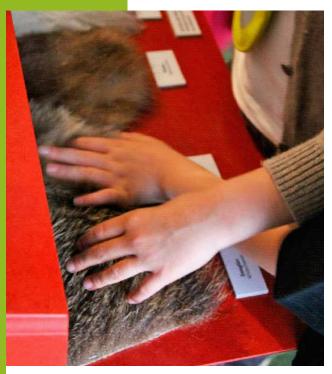
J'ai bien aimé la vidéo avec les trois messieurs qui creusaient un trou et jetaient la terre dans le trou de l'autre.



J'ai bien aimé les animaux empaillés de la forêt et de la prairie.

J'ai bien aimé les tableaux dorés de la passerelle.

J'ai bien aimé les animaux empaillés de la forêt et de la prairie.



J'ai bien aimé le renard « Noisette » parce qu'on a pu le caresser. On a aussi pu caresser les poils du mouton tout doux et ceux du sanglier tout piquants.



La dame qui expliquait trop bien nous a fait sentir de l'huile, de la térébenthine qui vient de la poix des sapins et on a même dégusté de la gomme d'Arabic qu'il y a aussi dans les bonbons gomme et tout cela sert à fabriquer de la peinture.



J'ai bien aimé quand la dame nous a raconté l'histoire du lièvre blanc.



J'ai bien aimé l'aigle croché au plafond, l'ours, le hibou, deux cerfs, le chevreuil, les oiseaux, . . .

J'ai bien aimé la bécasse parce qu'elle a un très long bec et on a pu écouter son chant

J'ai bien aimé la vache d'Hérens, les chèvres, un grand cheval, des cochons, une petite souris, le troupeau de moutons, un lapin, deux lièvres, un canard.

J'ai bien aimé quand on a vu sur l'écran l'arbre qui était d'abord tout nu, après les petites branches ont poussé et puis les fleurs.

Découvrir et apprendre par le plaisir et l'intérêt : voilà une mission accomplie dans les 2 musées visités ce 15 mai dernier.

Un tout grand MERCI aux animatrices des musées.

Les maîtresses enfantines





Présence

: 105 personnes